

BULLETIN D'INSCRIPTION FORMATION-CATALOGUE

A PHOTOCOPIER OU A TELECHARGER SUR NOTRE SITE
A retourner à l'ISP-Faculté d'Éducation – Isabelle Angoy - 3 rue de l'Abbaye - 75006 PARIS

Intitulé du stage :

.....

Dates :

Code Eneris :

Merci de joindre une enveloppe timbrée à vos nom et adresse

Nom : Prénom :

Adresse personnelle :

Code postal : Ville :

Tél : Portable :

Mail :

Nationalité :

Profession :

Discipline :

Pour les enseignants, niveau de classe :

Entreprise / Etablissement scolaire :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél : Fax :

Mail :

PRISE EN CHARGE

Formiris (personnels enseignants)

Le chef d'établissement doit demander une prise en charge à Formiris sur www.eneris.org

OPCA-EFP (personnels non-enseignants)

Le chef d'établissement envoie un contrat de prestation de formation OPCA-EFP à l'ISP-Faculté d'Éducation (un exemplaire pour chaque formation demandée)

Etablissement (avec convention)

Prise en charge personnelle (joindre un chèque à l'ordre de l'Institut Catholique de Paris)

L'ISP-Faculté d'Éducation n'enverra pas de convocation si l'enregistrement de la prise en charge n'est pas effectif.

Ne pas être enregistré auprès de l'organisme financeur (Formiris ou OPCA) a des conséquences auprès de votre Inspection Académique : diminution du salaire, pas de couverture d'assurance selon le droit du travail et pas de prise en charge financière auprès de Formiris.

En cas d'absence partielle ou d'annulation à moins de 15 jours, le stage est dû en totalité. L'ISP-Faculté d'Éducation se réserve le droit d'annuler une formation si le nombre de participants est insuffisant et ce, 15 jours avant le début de la session. Les participants recevront une convocation contenant toutes les informations sur l'organisation du stage.

Conformément à l'article 27 de la loi Informatique Libertés n°78-17 du 8 janvier 1978, vous disposez du droit d'accès aux données vous concernant. Ces informations, nécessaires au traitement de votre inscription par nos services, peuvent être communiquées et rectifiées, si besoin était, sur simple demande au secrétariat. Sauf avis contraire, vous autorisez l'Institut Catholique de Paris à utiliser ces informations pour promouvoir ses activités et pour vous faire bénéficier de propositions d'abonnements préférentiels.